

Brexit, or not Brexit ?



Image : maxpixel.net

Le Brexit n'a pas eu lieu ce 31 octobre 2019. C'est l'occasion de découvrir, ou de redécouvrir notre article [Brexit or not Brexit ?](#) que nous publions, le 23 juin 2019 :

Il y a exactement trois ans, les citoyens du Royaume-Uni décidaient de permettre à leur pays de recouvrer sa souveraineté en le faisant sortir de l'Union européenne : le référendum tenu le 23 juin 2016 sur cette question rassembla 51,89 % des voix favorables à cette sortie. Trois ans plus tard, non seulement cette sortie ne s'est toujours pas produite, mais en plus la propagande européiste continue à faire régner le plus grand doute quant au fait même qu'elle aura jamais lieu.

Comment une telle situation est-elle possible ?

Sabotage !

Après cette victoire des partisans de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne lors du référendum du 23 juin 2016, il a fallu plus de trois mois pour que Theresa May, Premier ministre du Royaume-Uni, annonce officiellement, le 02 octobre 2016, dans un discours historique que le Royaume-Uni activerait l'article 50 du TUE au plus tard en mars de l'année suivante afin de sortir de l'Union européenne.

Ce n'est ensuite que le 29 mars 2017, soit à la fin du mois, que le Royaume-Uni activa enfin l'article 50 du TUE afin de sortir de l'Union européenne. Cela signifiait que dans le pire des cas, le Royaume-Uni devrait attendre deux ans pour sortir effectivement de l'Union européenne, même si celle-ci tentait de saboter les négociations relatives à cette sortie.

Deux ans plus tard, le 29 mars 2019, le Royaume-Uni n'était toujours pas sorti de l'Union européenne ! **Puisque les autres membres de l'Union européenne n'avaient pas le pouvoir d'empêcher le Royaume-Uni de sortir de celle-ci le 29 mars 2019, cela signifie donc que ce sont les dirigeants du Royaume-Uni eux-mêmes qui ont saboté cette sortie, trahissant ainsi le vote de leurs électeurs !** La façon dont ces dirigeants s'y prirent fut fort simple : dans un premier temps, ils convinrent que leur pays ne sortirait pas de l'Union européenne sans un accord avec celle-ci, **ce qui**

eût pourtant été, et de loin, la meilleure option pour les Britanniques ; et, dans un second temps, ils furent incapables de convenir de quelque accord que ce soit. Il fut donc annoncé, qu'afin de trouver un accord, était donné au Royaume-Uni un nouveau délai, de plus de sept mois cette fois-ci, à savoir jusqu'au 31 octobre 2019.

D'aucuns verront dans tous ces attermoissements d'interminables palinodies, d'autres redouteront qu'il ne s'agisse là que de manœuvres dilatoires destinées à renvoyer aux calendes grecques la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Quoi qu'il en soit, **voilà trois ans que le peuple britannique s'est exprimé en faveur de la sortie de son pays de l'Union européenne, sortie qui n'a toujours pas eu lieu. Il y a de quoi s'attendre, une fois de plus, à un véritable déni de démocratie** similaire, entre autres, à ceux qu'ont subis la France et les Pays-Bas qui avaient, en 2005, rejeté par référendum, respectivement par près de 55 % des votes et par 61,5 % des votes, le traité établissant une constitution pour l'Europe (TCE ou TECE), parfois appelé « traité de Rome II » ou encore « traité de Rome 2004 » et communément appelé « constitution européenne »¹. Cette prétendue « constitution européenne » **n'en était aucunement une** et a tout simplement été rebaptisée « **traité de Lisbonne** » avant d'être quand même imposée aux peuples des pays membres de l'Union européenne.

Donner de nombreux noms et acronymes différents à un même concept est **une technique d'intoxication qui contribue à désinformer le citoyen** afin qu'il ne s'y retrouve plus entre toutes ces appellations. En effet, quand on ne sait plus de quoi on parle, comment réfléchir ? Comment remettre en question le pouvoir ?

Pourquoi ?

Non seulement l'**Union européenne** entend bien sûr garder le contrôle qu'elle exerce sur le Royaume-Uni, mais, de façon bien plus importante, elle **ne peut pas se permettre qu'un seul de ses membre se libère d'elle**. En effet, **comme nous l'écrivions il y a trois ans et comme nous le répétons² neuf mois plus tard** :

« Avec le retrait du Royaume-uni de l'Union européenne, c'est tout le château de cartes de la prétendue construction européenne qui va s'effondrer. »

Château de cartes, théorie des dominos, peu importe comment ce phénomène est appelé : dès qu'un pays sortira de l'Union européenne, ce seul fait démontrera que la chose est possible. Et bien plus même : dès qu'un pays sortira de l'Union européenne, sa situation s'améliorera très rapidement de façon spectaculaire, ce qui ne manquera pas d'inciter les autres pays prisonniers de **ce carcan** qu'est l'Union européenne à la quitter, eux aussi.



²Répétions, afin de souligner l'importance de ce fait que nous mettons encore aujourd'hui en évidence et qui est la raison fondamentale pour laquelle l'oligarchie, ainsi que les européistes qui la servent, ne peuvent tolérer la réalisation du Brexit³.

³À ceux qui déplorent l'usage du terme « *Brexit* » au motif qu'il s'agirait d'un anglicisme, nous rappellerons que le mot latin « *exit* » signifie en français « *sortie* ».

Des précédents historiques

Qui aurait cru, à la fin des années 1980, que l'Union soviétique voyait ses derniers jours ? Seuls quelques spécialistes étudiant cette question pouvaient anticiper l'implosion de ce pays géant.



Le 11 mars 1990, la Lituanie fut la première des républiques socialistes soviétiques à proclamer son indépendance. Par la suite, tels des dominos se faisant tomber les uns après les autres, toutes les autres républiques socialistes soviétiques proclamèrent leur indépendance chacune leur tour ; la dernière à le faire étant le Kazakhstan, le 16 décembre 1991. Il fallut donc moins de deux ans entre la première sortie d'un membre de l'Union soviétique et la dislocation complète de cette entité supranationale.

https://www.youtube.com/watch?v=_pRGFVdpWPQ

Vladimir Boukovsky, ancien dissident soviétique, 2005

À propos de l'Union européenne :

« *I have lived in your future.* »

« *J'ai vécu dans votre futur.* »

Peu de gens en ont connaissance, et il faut donc le faire savoir : **des territoires qui faisaient partie de l'Union européenne en sont sortis.**

C'est ainsi que, le 23 février 1982, la population du Groenland a décidé par référendum du retrait du Groenland de la CEE, la *Communauté économique européenne* fondée par le traité de Rome le 25 mars 1957 et qui devint l'*Union européenne* le 01^{er} novembre 1993. **Le retrait du Groenland de la CEE a eu lieu le 01^{er} février 1985.**

Depuis 01^{er} janvier 2012, le territoire de Saint Barthélemy, qui fait partie des Antilles françaises, et donc de la France, ne fait plus partie de l'Union européenne dont elle était une région ultrapériphérique (RUP) jusqu'au 31 décembre 2011.

Qui sera le premier ?

Certains tiennent pour acquis que le Royaume-Uni sera le premier pays à sortir de l'Union européenne ; d'autres croient que la France sera la première à se libérer de celle-ci ; d'autres misent plutôt sur l'Italie, voire sur un autre pays.

En vérité, nul ne sait ce qu'il en sera :

- Même si le Royaume-Uni semble prêt se libérer, le sabotage en la matière auquel nous assistons laisse présager que ce pays n'est peut-être pas si près que cela de recouvrer sa souveraineté.
- L'Italie, quant à elle, exprime certes de plus en plus d'opposition à la domination européenne, mais concrètement aucun pas tangible n'a encore été fait dans la direction d'une éventuelle libération, même si on parle de plus en plus de l'instauration par le gouvernement italien d'un nouvel instrument financier, les déjà célèbres mini-BOTs (BOT étant l'acronyme de *Buoni ordinari del tesoro*, ce qui signifie en français *bons ordinaires du Trésor*). Si cette monnaie complémentaire voit le jour, cela représenterait un sérieux premier pas de l'Italie vers la sortie de la zone euro.



En effet, les mini-BOTs ne devraient être valables, dans un premier temps du moins, que comme mode de paiement pour le gouvernement italien afin de régler les quelque 50 milliards d'euros d'impayés qu'il doit, dans le cadre de marchés publics, à nombre d'entreprises, en particulier dans le secteur des travaux publics. En contrepartie, ces entreprises seraient autorisées à payer leurs impôts à l'Italie en mini-BOTs. Cela étant, on voit mal ce qui pourrait empêcher les entreprises de régler leurs paiements entre elles en mini-BOTs. L'étape suivante verra naturellement les entreprises payer les salaires de leurs travailleurs en mini-BOTs, à la condition bien sûr que ceux-ci soient acceptés par les entreprises comme mode de paiement et, bien sûr, par le gouvernement italien comme mode de paiement pour les impôts. Et ainsi, de fil en aiguille, il faudra s'attendre à voir s'élargir sans cesse l'usage des mini-BOTs, jusqu'au moment où ceux-ci seront acceptés par tous les agents économiques en Italie, stade auquel cette nouvelle monnaie aura donc acquis un plein pouvoir libérateur, expression signifiant que celle-ci peut libérer son utilisateur de ses dettes car nul ne peut la refuser.



Maquette de mini-BOT de 100 euros (verso)

Arrivé à ce point, cela signifierait concrètement que l'Italie aura repris le contrôle de son émission monétaire et sera en pratique sortie de la zone euro. **Nous verrons alors si l'Italie réglera ou non son immense solde négatif TARGET2.** Finalement, observons que ce scénario de l'émission d'une monnaie complémentaire au sein d'un pays de la zone euro dément la croyance que seule la sortie d'un pays de l'Union européenne lui permettrait de sortir de la zone euro. **Sortir de la zone euro est, en réalité, bien plus simple qu'on le croit : il suffit de le décider.**

- Enfin, la France, capitale mondiale de la révolution, est tenue d'une main de fer par la répression oligarchique ; aussi, voit-on mal comment ce pays pourrait être le premier à sortir de l'Union européenne.

À propos de la France, nous voudrions dire à ceux qui croient encore naïvement que le pouvoir se prend par les élections et qui fondent la totalité de leurs espoirs dans la prochaine élection présidentielle qui pourrait voir, espèrent-ils, l'élection de **François Asselineau**, que celui-ci est loin de faire l'unanimité au sein des milieux souverainistes et nationalistes français. C'est ainsi, par exemple, que l'hebdomadaire *Rivarol* publiait, dans son édition de ce 27 mai 2019, un article d'*Hannibal*⁴ dans lequel celui-ci écrivait :

*« Asselineau est un énarque qui fit pas mal de cabinets ministériels, ça aide à connaître Bruxelles et ses textes. Un inspecteur des finances n'est pas forcément un mauvais homme, et on lui donne acte d'avoir préféré Pasqua et Séguin à Juppé, mais cela suffit-il à porter les couleurs d'un véritable opposant au système ? Sans doute, comme son compère Philippot, est-il ferme sur la dénonciation de l'Euro, de l'Union européenne et de l'OTAN. Mais d'abord, ces trois choses ne sont pas les seules menaces qui pèsent sur la souveraineté de la France, il faudrait se garder au moins autant de l'ONU, de ses conférences de consensus et de sa soft law anglo-saxonne qui sapent les us, mœurs et croyances traditionnelles, et qui sont le principal vecteur de décadence au service de la révolution arc-en-ciel. Ensuite, **la souveraineté n'est rien sans l'identité, elle n'est que le premier moyen pour protéger celle-ci** : en d'autres termes, une France souveraine d'imposer les lois de la république universelle à ses nationaux n'est ni une force ni un modèle, c'est un pas vers la mort. De là découle qu'**Asselineau** est un danger grave pour la France, puisqu'il n'a pas de vraie politique anti-invasion et qu'il se présente même en adversaire du Rassemblement national « xénophobe » et de l'extrême droite anti-immigration. En conclusion, même s'il ne s'en rend pas compte, et quelle que soit sa sincérité, il sert objectivement à distraire des électeurs du RN par son discours souverainiste dur : **c'est un allié du système.***

[...]

*Pour avoir lu leur propagande et avoir bavardé avec certains d'entre eux sur Facebook, je me suis aperçu cependant que les partisans de NDA, ceux de Philippot⁵ et même ceux d'Asselineau partagent la rhétorique du système contre le RN : ils dénoncent l'extrême droite. En d'autres termes **ils refusent l'union des patriotes au moyen du bon vieux moteur à exclusion, la reductio ad Hitlerum.** »*

[N.D.L.R. : c'est nous qui mettons en gras]

Ces propos sont ceux de son auteur et déplairont probablement à certains. Mais que cela n'empêche nul de réfléchir à la substantifique moelle que contiennent ces écrits car, ne l'oublions jamais, **le point de vue hétérodoxe élargit les frontières du débat.** Quant à nous, nous ne souhaitons nullement dire du mal de qui que ce soit ; chacun est libre de penser ce qu'il veut. **Nous voulons juste attirer l'attention des Belges qui veulent voir notre pays sortir de l'Union européenne sur le fait qu'ils ne doivent pas attendre passivement que François Asselineau soit élu président de la France pour que la Belgique sorte subséquentement de l'Union européenne.**

Nous affirmons que **quiconque veut voir son pays recouvrer sa souveraineté serait en réalité fort mal avisé de se reposer exclusivement sur un mouvement souverainiste ou nationaliste étranger** car, même si une coopération entre des mouvements souverainistes ou nationalistes de pays différents est certes possible et même souhaitable, il n'en est pas moins vrai que de tels mouvements œuvrent pour leur propre pays.

⁴Il s'agit manifestement d'un nom de plume.

⁵N.D.L.R. : Florian Philippot a au moins le mérite d'avoir proposé à Nicolas Dupont-Aignan, ainsi qu'à François Asselineau, une alliance dans le cadre des élections européennes du mois passé.

Le pouvoir est protéiforme

La souveraineté doit être voulue pour elle-même car sans elle aucune action, que ce soit entre autres au niveau politique ou économique, n'est possible. C'est la raison pour laquelle il est absolument nécessaire à tout pays souhaitant ne pas disparaître de sortir de l'Union européenne.

Cela étant, il ne faut pas perdre de vue que **l'Union européenne n'est qu'une courroie de transmission du pouvoir oligarchique que nous subissons et que ce pouvoir est protéiforme** ; c'est-à-dire qu'il a la capacité de changer de forme. En l'occurrence, il ne faudrait pas que le Brexit soit le prétexte à l'émergence d'une nouvelle forme transitoire du pouvoir rapprochant celui-ci de ses visées mondialistes. Il ne faudrait donc pas que la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne coïncide avec la formation d'un bloc supranational euro-atlantique englobant à la fois l'Europe et l'Amérique du Nord.

Il appartiendra donc à chaque peuple d'Europe qui sortira de l'Union européenne de s'assurer que sa sortie s'accompagne d'une réelle prise d'indépendance nationale.

Conclusion

« *To be, or not to be, that is the question* » dit Hamlet au début de son monologue, dans la scène 1 de l'acte III de la pièce de William Shakespeare qui porte son nom.

Brexit, or not Brexit, telle est la question : il s'agit effectivement d'une question d'existence même ; **il y va de la survie du Royaume-Uni.**

Tout comme la survie de n'importe quel pays de l'Union européenne nécessite sa sortie de celle-ci.

L'Union européenne est une dictature, de nature ultralibérale, il est impossible de la réformer, la seule manière pour la Belgique de recouvrer sa souveraineté est qu'elle sorte de ce carcan qu'est l'Union européenne par la mise en œuvre de l'article 50 du traité sur l'Union européenne.

Mike Werbrouck
Président fondateur du MIB

Le Mouvement pour l'Indépendance de la Belgique, le MIB, œuvre pour la sortie de la Belgique de l'Union européenne, de la zone euro et de l'OTAN : le BELEXIT.

Visitez notre site internet : lemib.be ou mib-pib.jimdo.com



MIB

Mouvement pour l'Indépendance de la Belgique

